

Silfiac'ualités

Numéro 6 septembre 2004

numéro spécial!!!

*les panneaux de
signalisation
de nos villages*

Renouvellement de la signalisation des villages de SILFIAC.

1 – Présentation de notre démarche.

Nous engageons le renouvellement des panneaux de signalisation des villages.

Nous souhaitons saisir l'occasion pour remettre un peu d'ordre dans l'écriture du nom de certains villages. En effet, nous relevons parfois des graphies différentes coexistantes et constatons des écritures des plus farfelues n'ayant aucune logique orthographique.

Le sens originel de beaucoup de noms de villages a été perdu.

De nombreuses communes ont fait avant nous cette démarche ; dans notre région signalons ROSTRENEN, PLELAUFF ou MELLIONNEC. Toutes ces communes ont engagé des réflexions similaires à la nôtre lors du renouvellement de leur signalisation. Les documents de certaines d'entre elles sont consultables en mairie.

Nous n'avons pas souhaité faire appel à des organismes spécialisés afin de ne pas être liés par des engagements qui auraient pu nous conduire à privilégier des choix techniques et linguistiques par rapport à l'avis des silfiacoises et silfiacois.

Notre volonté est donc avant tout de vous consulter.

Les habitants de chacun des villages auront donc l'occasion, s'ils en ressentent la nécessité, de pouvoir donner leur avis sur la manière d'écrire, sur les panneaux de signalisation, le nom de leur village.

Dans le cadre de ce renouvellement de panneaux, si la graphie « officielle » du nom d'un village venait à changer quelque peu par rapport à la graphie usuelle existante, cela n'entraînerait aucune obligation pour les habitants concernés de modifier cette graphie auprès des divers organismes; nous espérons simplement, qu'avec le temps, cette évolution vers une écriture correcte et plus conforme se fera progressivement...

D'ailleurs, actuellement, plusieurs villages font l'objet de graphies différentes sur différents documents (cartes de la mairie, annuaires, factures de téléphone, électricité...) et cela ne pose de problème à personne. En cas de variation, les habitants des villages concernés prendront donc progressivement en compte la nouvelle graphie, plus correcte, du nom de leur village s'ils le désirent.

2 - Les règles que nous nous sommes fixées.

En nous inspirant de ce qui s'est fait ailleurs, nous avons défini quelques règles que nous vous exposons ci-dessous :

→ Les noms d'origine bretonne dont la graphie s'est éloignée de la graphie correcte figureront sur deux lignes :

- une ligne avec la graphie usuelle en 2004
- une ligne avec la graphie correcte en breton

exemple :

Le Cosquer + Kozhkêr

→ Les noms d'origine bretonne dont la graphie est restée proche de la graphie correcte en breton seront directement transcrits avec une graphie correcte :

exemple :

Porh er gall → Porzh er gall

→ Les noms d'origine française resteront en français et transcrits dans une graphie correcte :
exemples :

Bel avenir
Bel air
Clos joli
Launaie → l'Aulnaie

Ces noms pourront toutefois être traduits en breton sur une deuxième ligne si les habitants du village concerné le souhaitent.

Exemple :

*La Villeneuve + Kernevez ou Er gernevez (?)
Le Moustoir + Ar voustoer (?)
Bel avenir + Klons brav (?)*

→ Lorsque des villages ont deux noms, ces deux noms figureront sur les panneaux :
exemples :

Nargoedoù + Lein roc'h
Kerroc'h + Lann juge
KerYves + Ti nevez

3 - La consultation des habitants des villages concernés.

Pages 3 et 4 du présent document, nous proposons des graphies pour tous les villages de la commune. Ce sont des propositions. Si les habitants de certains villages ne sont pas d'accord avec nos propositions ou souhaitent plus d'explications, nous les invitons à nous rencontrer.

A cet effet, Serge MOELO, Maire, et Didier LORES, adjoint, tiendront des permanences spécifiques pour ces questions :

- les samedis 25 septembre et 09 octobre de 10 à 12 heures, en mairie.
- le mercredi 29 septembre en soirée de 20 h 30 à 22 h 00.

Si nous n'avons pas de remarque particulière de la part des habitants de certains villages, nous considérons qu'ils donnent leur accord pour les propositions que nous faisons.

4 - Echéancier :

Vous avez donc jusqu'au 10 octobre 04 pour nous faire part de vos remarques ; au-delà de cette date nous considérerons que vous êtes d'accord avec la graphie que nous proposons. Les panneaux seront réalisés dans le courant de l'hiver.

